Règlement Général – Prix Modalités de participation et de remise des Prix

10/01/2025



Règlement Général

Modalités de participation et de remise des Prix

L'ensemble des documents pour les DOSSIERS et les POSTERS doivent être envoyés par courrier électronique à l'adresse suivante :

prixdestechniciens.cfth@hotmail.fr

Date limite d'envoi des travaux 14/04/2025

Un accusé de réception sera envoyé en retour pour valider votre inscription

- ① Dans un souci d'équité, tout document reçu après cette date ne sera pas pris en compte.
- ① Un travail ne pourra pas concourir simultanément pour les deux catégories (dossier et poster) si le thème est identique.

Restrictions et conflit d'intérêt

Si l'un des membres du Conseil Scientifique du CFTH est impliqué et/ou a participé à l'un des travaux présentés, ce dernier ne pourra pas être évalué par la ou les parties concernées.

Autorisation de publication des travaux concourant aux prix

En soumettant vos travaux (dossiers et posters), vous vous engagez à leur publication par le CFTH sur notre site internet et dans notre « Flash Info ». Vous devrez, à ce titre, remplir l'autorisation de publication qui vous sera transmise conjointement à l'accusé de réception de vos travaux. Le document devra être dûment complété afin de prendre en compte définitivement votre participation.





Règlement Général – Prix Modalités de participation et de remise des Prix

10/01/2025



Catégorie DOSSIERS

3 Prix remis par la société STAGO et le CFTH

1^{er} prix : 1200 € - remis par la société STAGO 2nd prix : 800 € - remis par la société STAGO

3ème prix : 200 € - remis par le CFTH

Consignes catégorie DOSSIER à respecter

Envoyer par mail en <u>deux exemplaires</u> le travail avec <u>au maximum deux pages dactylographiées</u> :

- Le premier sous format WORD précisant les coordonnées de l'équipe, du (de la) technicien(ne) (adresse mail obligatoire) qui présentera le dossier lors du Congrès, si celui-ci est primé. Ce document servira également à la publication du travail proposé par le CFTH sur le site internet et dans le « Flash Info ».
- Le second sous format PDF, doit IMPERATIVEMENT ETRE ANONYMISE.

 Penser également à retirer le nom de l'établissement (hôpital ou clinique), ainsi que toute information permettant d'orienter sur l'équipe à l'origine du travail.

Catégorie POSTERS

2 Prix remis par la société WERFEN et le CFTH

1^{er} prix : 800 € - remis par la société WERFEN 2nd prix : 200 € - remis par la société CFTH

Consignes catégorie POSTERS à respecter

- La présentation du poster doit être sous format Powerpoint et aux dimension A0 (120 cm x 80 cm)
- Envoyer par mail le travail finalisé et ANONYMISE avant la date limite. Penser également à retirer le nom de l'établissement (hôpital ou clinique), ainsi que toute information permettant d'orienter sur l'équipe à l'origine du travail. Ce document permettra à l'ensemble des membres du jury de noter la présentation du travail même en cas d'absence du membre du jury le jour du congrès.
- Envoyer par mail un résumé du travail sous format WORD. Le résumé d'au maximum deux pages dactylographiées devra contenir les coordonnées de l'équipe. Ce document servira à la publication du travail proposé par le CFTH sur le site internet et dans le « Flash Info ».
- Le jour du congrès : le poster <u>non anonymisé</u> sera affiché par l'équipe à l'origine du travail sur les panneaux d'affichage mis à disposition. La présentation du poster affiché <u>devra être similaire</u> à celle du document transmis aux membres du jury.





Règlement Général – Prix Modalités de participation et de remise des Prix

10/01/2025



NOTA BENE:

- Si un travail ne respecte pas totalement l'anonymat, un mail sera envoyé à l'équipe concerné afin que le document soit corrigé. Le document corrigé devra être renvoyé dans les 48h suivant le mail de notification si la date limite d'envoi est dépassée, sous peine d'être disqualifié.
- Veillez à bien respecter les formats imposés pour les différents documents afin d'éviter tout problème de conversion des documents. Si l'un des formats imposés n'est pas respecté, un mail sera envoyé à l'équipe concerné afin que le document soit converti. Le document converti devra être renvoyé dans les 48h suivant le mail de notification si la date limite d'envoi est dépassée, sous peine d'être disqualifié.

Remise des Prix

Présentation des Travaux

- La remise des prix aura lieu le jour du congrès pour l'ensemble des travaux en lice (dossiers et posters).
- Tous les posters en lice seront exposés le jour du congrès afin d'être visibles par l'ensemble des congressistes.
- Tous les dossiers primés seront présentés le jour du congrès par l'équipe à l'origine du travail concerné. Un document détaillant les <u>règles de présentation</u> sera transmis à l'ensemble des équipes en lice pour la catégorie « dossiers ».



